

ORIGINAL

CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE
6 RUE DES ROQUEMONTS
14053 CAEN CEDEX 4

VIVEA
81 BOULEVARD BERTHIER
75017 PARIS 01
FRANCE

Tél : 0231472247
Fax : 0231472260

N° Siret : 18140005200021
N° TVA Intracommunautaire : FR 01181400052

Référence à rappeler : 2021 / TR2114678
Objet : R028-2021-679_VIVEA

Prestataire : HELAINE Laura

DESIGNATION	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T.	TVA
109704 Piloter mon troupeau au pâturage FACTURE REGLEE	1	1.344,00	1.344,00	0,00

Régime de TVA : Encaissements

Taux de TVA en %	0,00			Devise : EUR
Montant HT	1.344,00			1.344,00
Base de TVA	1.344,00			1.344,00
Total TTC	1.344,00			1.344,00
Net à payer	1.344,00			1.344,00

Règlement par virement sur le compte CHAMBRE REG D AGRIC NORMANDIE de la CRA NORMANDIE ou par chèque à l'ordre de l'agent comptable de la CRA NORMANDIE

IBAN : FR7616606532130050011540015 - BIC : AGRIFRPP866 - RIB : 16606 53213 00500115400 15

Pour valoir titre exécutoire conformément aux dispositions de l'article 192 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012. Facture payable selon échéance. Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Tout paiement à une date ultérieure à l'échéance entraînera l'application des pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur augmenté du montant de l'indemnité pour frais de recouvrement conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22/03/2012. Cette indemnité est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 02/10/2012 à laquelle il convient d'ajouter les intérêts de retard.

----- Coupon à retourner -----



Etablissement : R28S01 CRA NORMANDIE
0019014 VIVEA

Date échéance : 30-06-2021

Payez votre facture sur le site paiement-en-ligne.chambres-agriculture.fr. Utilisez le code facture : **QR28S012021TR2114678**

Référence à rappeler : 2021 / TR2114678

CHQR Chèque à date d'échéance de la facture

Montant Net en EUR :

1.344,00